



SOMMAIRE

Edito du chef de la MAI	1
L'actualité de la MAI	3
Nouvelles du monde.....	3
Nouvelles des partenaires	4
Le kiosque.....	5
Restons en contact !.....	7



Edito du chef de la MAI

La MAI publie les statistiques de l'adoption internationale depuis 2000. Les chiffres pour 2021 viennent d'être mis en ligne sur le site diplomatie.gouv.fr (rubrique Services aux Français / Adopter à l'étranger) et le seront très prochainement sur la plateforme ouverte des données publiques françaises data.gouv.fr (rubrique Organisations / MEAE / Adoptions internationales).

Les résultats sont sans surprise : comme l'an dernier, le nombre d'adoptions internationales a été fortement impacté par l'épidémie de Covid-19, et les tendances relatives aux pays d'origine ou à la composition des flux d'adoption ne sont pas statistiquement significatives. Plutôt que de déplorer la baisse, on peut se réjouir que malgré des conditions sanitaires difficiles et la fermeture des frontières dans de nombreux pays, 252 enfants ont pu être réunis avec leurs parents, grâce notamment aux efforts diplomatiques de la France et de ses partenaires européens. Un sujet de préoccupation cependant au regard des débats parlementaires actuels : sur les 252 adoptions réalisées, 82 l'ont été dans des pays qui n'ont pas ratifié la convention de La Haye, et 90 ont eu lieu par démarche individuelle.

Combien d'adoptions ont eu lieu dans le monde, tous pays confondus ? Il n'existe pas d'institution internationale chargée de collecter les statistiques en matière d'adoption internationale. Le secrétariat permanent de la conférence de La Haye renvoie sur son site Internet vers un rapport de l'ONU datant de 2009 (qui donnait le chiffre de 40 000 adoptions internationales par an au milieu des années 2000) et vers les travaux d'un chercheur britannique, Peter Selman, qui complète ces données pour les années plus récentes. Le Centre International de Référence pour les droits de l'enfant privé de famille (SSI/CIR) diffuse, sur abonnement, une lettre mensuelle dont il nous a autorisés à reprendre deux tableaux sur les premiers pays d'origine et d'accueil :

5 premiers pays d'accueil des adoptions internationales 2012-2020

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Etats-Unis	8668	7094	6441	5648	5372	4714	4059	2971	1622
Italie	3106	2825	2206	2216	1872	1439	1394	1213	669
Canada	1367	1242	905	895	790	621	658	576	416
France	1569	1343	1069	815	953	685	614	421	244
Espagne	1669	1188	824	799	567	531	445	370	195

12 premiers pays d'origine des adoptions internationales 2012-2020

pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Colombie	901	562	355	359	314	542	559	597	387
Ukraine	713	674	560	339	339	270	280	366	277
Coree du Sud	797	206	494	406	362	396	303	254	266
Inde	362	298	242	233	323	518	456	503	263
Chine	3 998	3 316	2 734	2 817	2 475	2 189	1 773	1 059	250
Haïti	262	460	551	236	324	398	325	257	209
Bulgarie	350	421	323	262	324	289	201	270	169
Hongrie	145	104	77	84	88	233	235	238	158
Taïwan	291	188	147	172	150	157	109	149	124
Thaïlande	251	272	207	172	250	218	215	208	117
Philippines	374	525	405	354	313	304	206	214	112
Viêt Nam	216	293	285	287	248	356	215	220	108

Les données des pays d'origine peuvent être parcellaires en raison de la faiblesse des administrations, et celles des pays d'accueil peuvent employer des méthodes de décompte statistique qui varient. Pour la France, le décompte repose sur : 1/ le recensement des visas long séjour adoption (VLSA) délivrés sur avis de la MAI par les postes consulaires français aux enfants adoptés à l'étranger par des Français ou des étrangers résidant en France ; et 2/ les informations transmises par les organismes agréés pour les adoptions réalisées dans des pays de l'Union européenne (Bulgarie (8 adoptions en 2021), Hongrie (6 adoptions), Roumanie (3)).

Mais ces méthodes ont varié dans le temps et elles n'appréhendent pas nécessairement toutes les adoptions réalisées. Celles des Français résidant à l'étranger ne sont pas comptabilisées car l'adoption internationale suppose par définition le déplacement d'un enfant vers la France. Avant 2000, la MAI demandait aux postes d'établir le bilan des visas adoption délivrés dans l'année ; ces données par pays d'origine depuis 1980, publiées par exemple dans le rapport Mattéi de 1995, feront prochainement l'objet d'une mise en ligne sur le site data.gouv.fr. Toutefois, comme le montrent les travaux des historiens, d'autres enfants sont arrivés en France sans le sésame du visa pour adoption... Cette complexité plaide pour un approfondissement des études historiques des modalités de l'adoption internationale en France.

Etienne ROLLAND-PIÈGUE
Chef de la Mission de l'adoption internationale



L'actualité de la MAI

Bienvenue aux nouveaux agents !

En ce début d'année 2022, la MAI accueille trois nouveaux agents :

- Mme Floriane CHOPLAIN, chargée de mission expertise juridique et contrôle des procédures ;
- Mme Nadine MONCHAU, chargée de mission questions historiques et archives;
- Mme Morgane PETRINET, stagiaire.



Nouvelles du monde

Canada - Téléconférence avec l'autorité centrale du Québec sur la recherche des origines

Au cours d'une téléconférence le 17 janvier, Geneviève POIRIER, Secrétaire à l'adoption internationale de la province du Québec, a présenté à la MAI le cadre légal et les actions de son service en matière de recherche des origines.

C'est le ministère de la Santé et des Services sociaux, par l'intermédiaire du Secrétariat à l'adoption internationale (SAI), qui a la responsabilité de donner suite aux demandes de recherche des antécédents sociobiologiques et de retrouvailles lorsqu'il s'agit d'une adoption interprovinciale ou internationale. Quatre personnes sont dédiées à ce service, qui va des renseignements concernant l'identité primaire de la personne adoptée et l'identité de ses parents d'origine à la consultation d'un sommaire des antécédents sociobiologiques et à l'organisation de retrouvailles. Pour que des retrouvailles aient lieu, la loi prévoit qu'avant la communication de son identité, la personne recherchée doit être informée de la demande qui la concerne et avoir l'occasion d'inscrire un refus au contact.

En 2020, le SAI a reçu 292 demandes de sommaires d'antécédents, de divulgation d'identité et/ou de retrouvailles internationales, incluant 112 demandes de personnes nées au Québec et confiées à l'adoption interprovinciale ou internationale.

Colombie - Rencontre à distance avec l'Instituto Colombiano de Bienestar Familiar (ICBF)

Mardi 25 janvier 2022, la MAI a rencontré des représentants de l'*Instituto Colombiano de Bienestar Familiar*, son homologue colombien, dans le cadre d'un entretien téléphonique. Cet échange entre les deux autorités centrales a permis de renforcer la coopération entre nos deux pays en matière d'adoption internationale.

Belgique - Intervention du député fédéral Michel DE MAEGD à la Chambre des représentants

Le 19 janvier 2022, le député fédéral belge, Michel DE MAEGD, a présenté à la Chambre des représentants sa proposition de résolution relative aux adoptions illégales ayant notamment pour objectif de demander l'ouverture d'une enquête sur cette thématique. Cette intervention a été l'occasion pour le député de rappeler les travaux déjà réalisés en Flandre et dans les pays européens voisins, notamment en Suisse et aux Pays-Bas.

Retrouvez [ici](#) l'intégralité de cette intervention.



Nouvelles des partenaires

La CEDH condamne la Norvège pour violation de l'article 8 de la Convention

Par un arrêt du 10 décembre 2021, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), siégeant en Grande Chambre, a condamné le Royaume de Norvège au motif que constitue une violation de l'article 8 de la Convention le fait pour la Norvège de ne pas avoir suffisamment pris en compte la volonté d'une mère biologique de maintenir un lien avec son enfant dans le cadre du prononcé d'une adoption plénière (voir l'arrêt de la CEDH [Abdi Ibrahim c. Norvège \[GC\], no 15379/16](#)).

Opérateurs - Entretien bilatéral entre la MAI et l'OAA Les Enfants de l'Espérance

Le 18 janvier 2022, s'est tenu le premier des entretiens bilatéraux entre la MAI et chacun des organismes autorisés pour l'adoption (OAA) habilités par la MAI à intervenir à l'étranger dans le cadre de l'adoption internationale.

L'organisation de ces rencontres avait été annoncée lors de la dernière réunion annuelle des OAA, le 6 décembre dernier. C'était ainsi l'occasion pour la MAI de mieux connaître *Les Enfants de l'Espérance*, OAA représenté par sa présidente, Mme DELACOUR, sa vice-présidente, Mme MATHERN, et son médecin-conseil, Mme PLYER ; et pour l'OAA de présenter son activité pour 2020 et 2021. *Les Enfants de l'Espérance*, créé en 1983, intervient aujourd'hui exclusivement en Inde.

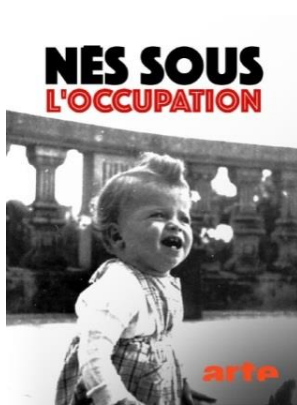
Une démonstration du logiciel indien CARINGS d'enregistrement des dossiers d'adoption, particulièrement appréciée, ainsi qu'un déroulé des procédures, très concret, ont permis à l'autorité centrale de mieux appréhender les procédures d'accompagnement mises en place par l'opérateur au regard des spécificités indiennes.



Le kiosque

Nés sous l'occupation : des bébés pour la France, un film documentaire réalisé par Anja UNGER

Disponible sur arte.tv jusqu'au 17 avril 2022, 53 minutes.



« Dans les pas de deux femmes en quête de leurs origines, ce documentaire lève le voile sur une page méconnue de l'après-guerre : l'adoption, dans le cadre d'un programme transfrontalier, de milliers d'enfants nés de l'occupation française en Allemagne.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne vaincue est divisée en quatre zones d'occupation. Partout, des enfants naissent des rapprochements – pourtant proscrits et parfois non consentis – entre soldats alliés et femmes allemandes. Si les Britanniques, les Américains et les Soviétiques considèrent ces grossesses comme des affaires privées, les Français y voient l'opportunité de repeupler la patrie. En mars 1946, le gouvernement militaire de la zone d'occupation ordonne aux autorités allemandes de signaler tout enfant dont au moins un des parents est ressortissant français. Parallèlement, à Paris, le ministère de la Santé publique et de la Population met sur pied un plan de transfert. Sous la pression conjointe de leur famille et des officiers de recherche, de nombreuses femmes, stigmatisées pour avoir frayé avec l'ennemi et contraintes par la misère, se résolvent ainsi à abandonner leur bébé. Soixante-quinze ans plus tard, Marie-José et Claudine, respectivement prénommées Marie et Margarete à leur naissance en 1946, cherchent encore, avec l'appui d'associations de part et d'autre du Rhin, à faire la lumière sur les premiers mois de leur vie...

Démographie et génétique

Jouets de stratégies politiques – démographiques d'un côté, économiques de l'autre, les Allemands y voyant des bouches de moins à nourrir –, 1 000 à 1 500 enfants seraient passés par des pouponnières de la Croix-Rouge avant d'être adoptés en France. Les métis, nés de soldats venus des colonies, étaient envoyés en Algérie, tandis que les plus faibles et les dénutris, sous couvert de paternité non prouvée, étaient rendus à leur mère ou placés dans des orphelinats allemands. Aux côtés de Claudine et de Marie-José, suivies dans leur poignante quête de réponses, ce documentaire étayé d'éclairages d'historiens lève le voile sur un épisode méconnu de l'après-guerre – les autorités françaises ayant effacé les traces de ces procédures –, qui a pris fin au lendemain de la création de la RFA. »

Sang d'encre - Enquête sur la fin de l'adoption internationale, de Sébastien ROUX

Paru le 6 janvier 2022 aux éditions Vendémiaire, 288 pages.

« Depuis le milieu des années 2000, le nombre d'enfants adoptés à l'étranger a diminué de près de 90 % en France. Loin de l'attention médiatique, l'adoption internationale disparaît en silence.

Après que celle-ci a connu son apogée au début du nouveau millénaire, et alors que des parents souhaitent accueillir des enfants, que des orphelinats sont surpeuplés, comment expliquer ce retournement ?

Des bureaux de services d'aide à l'enfance aux orphelinats d'Éthiopie, de la France à l'Asie, Sébastien Roux a enquêté pendant près de dix ans auprès de travailleurs sociaux, de jeunes adoptés, de parents-candidats, de pédiatres, d'intermédiaires, mais aussi de diplomates ou de membres d'ONG... Bouleversant nos idées reçues, il met au jour les logiques qui semblent faire de l'adoption internationale une pratique condamnée, de façon paradoxale par sa quête de moralisation et son souci constant du bien-être des enfants.



Une plongée tout en nuances dans les coulisses d'un phénomène occulté, révélateur des transformations contemporaines de notre rapport à la parentalité et – à l'heure d'une reconnaissance accrue des formes familiales minoritaires et de la multiplication des possibles technologiques en matière de reproduction – d'une valorisation inattendue de la filiation par le sang. »

Dans la presse ce mois-ci :

- **RFI – Le Débat du jour : « Adoption: quel «prix» à payer pour les enfants adoptés? »**, émission présentée par Adrien DELGRANGE, en présence d'Emmanuelle HEBERT, cofondatrice de l'association Reconnaissance des adoptions illicites en France (RAIF), Anne ROYAL, présidente de l'association Enfance & Familles d'Adoption (EFA) et Yves DENÉCHÈRE, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers, spécialiste de l'adoption internationale, auteur du livre *Les enfants venus de loin* (éditions Armand Colin), 22 décembre 2021.
- **TV5 Monde – « France : pourquoi les adoptions à l'international sont en chute libre ? »**, par N'daricaling LOPPY avec AFP, 28 décembre 2021.
- **France Inter – Le Téléphone sonne : « Faut-il rouvrir le dossier de l'adoption internationale ? »**, émission présentée par Corinne AUDOUIN en présence de Joohee BOURGAIN, enseignante, membre d'honneur du RAIF et autrice de *L'adoption internationale. Mythes et réalités* (éditions Anacaona, 2021) et Sébastien ROUX, sociologue, chargé de recherche au CNRS et auteur de *Sang d'encre. Enquête sur la fin de l'adoption internationale* (éditions Vendémiaire, 6 janvier 2022), 29 décembre 2021.
- **Interferencia – « Niños robados en dictadura: Francia anunció investigación para esclarecer adopciones irregulares »**, par Diego ORTIZ, 7 janvier 2022.
- **RFI – 7 milliards de voisins : « Est-ce la fin de l'adoption internationale ? »** par Amélie BEAUCOUR, en présence de Sébastien ROUX, sociologue au CNRS, auteur de *Sang d'encre* -

Enquête sur la fin de l'adoption internationale (éditions Vendémiaire, 6 janvier 2022) et d'Anne ROYAL, présidente de l'association Enfance & Familles d'Adoption (EFA), 21 janvier 2022.



Restons en contact !

courrier.fae-mai@diplomatie.gouv.fr